



Une stèle à Ravensbrück
" pour la sauvegarde respectueuse du lieu "
(Michel Puertas)

2010 commémoration du 65ème anniversaire de notre libération.

65 ans pendant lesquels notre ligne de conduite a toujours été la défense de nos valeurs gravées sur notre médaille : Fidélité, Paix, Vigilance, Liberté, les défendre et les enseigner.

Ce 65ème anniversaire est d'autant plus important qu'il était inespéré.

L'idée d'une stèle érigée à Ravensbrück, sur les lieux mêmes où les crimes ont été commis a été adoptée. Cette stèle symbolisera " les femmes et les enfants déportés de France " et en portera la mention.

Installée dans le jardin du souvenir, elle sera un endroit où les familles pourront se recueillir, un lieu pour se souvenir, un lieu de mémoire au-delà de tout ce que nous avons pu transmettre qui pourra combattre l'oubli et provoquer la réflexion chez les générations présentes et à venir.

Tout comme nous l'avons fait à chaque grand anniversaire, nous avons décidé d'ouvrir une souscription en pensant que toute participation, si minime soit-elle serait une aide précieuse et un soutien moral.

Nous avons conscience du travail que représente ce projet, conscience aussi de l'effort à fournir pour obtenir les fonds indispensables permettant d'en couvrir les frais...

Notre succès sera un bel hommage à toutes les femmes et tous les enfants disparus, victimes des atteintes aux droits de l'Homme.

*Paulette Lechevallier
Résistante déportée
pour l'Amicale de Ravensbrück*

**2010:
une stèle
par
souscription**